



CONSEIL EXECUTIF

Quatre-vingt-cinquième session

Points 26.1 et 26.2 de l'ordre du jour

COLLABORATION AVEC LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

RAPPORT DU COMITE PERMANENT DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Le présent document contient le rapport du Comité permanent des organisations non gouvernementales faisant suite à son examen des "Demandes d'admission aux relations officielles avec l'OMS, présentées par des organisations non gouvernementales" (document EB85/NGO/1 à 3) et de la "Révision de la liste des organisations non gouvernementales en relations officielles avec l'OMS" (document EB85/NGO/WP/1). Les documents mentionnés, à distribution restreinte, ont été mis à la disposition de tous les membres du Conseil exécutif.

Le Conseil est invité à statuer sur les recommandations formulées par son Comité permanent qui figurent à la section V de ce document.

I. INTRODUCTION

1. Le Comité permanent des Organisations non gouvernementales s'est réuni le 16 janvier 1990. Etaient présents les membres suivants : M. M. M. Hossain (conseiller de M. M. A. M. Chowdhury), le Dr G. Liebeswar, le Dr J. C. Mohith, le Dr T. Shimao et le Dr J. Vaamonde Souto (suppléant du Dr Matilde de Menendez). Le Dr J. C. Mohith a été élu Président.

II. DEMANDES D'ADMISSION A DES RELATIONS OFFICIELLES AVEC L'OMS PRESENTEES PAR DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

2. Le Comité a été saisi des demandes d'admission à des relations officielles avec l'OMS émanant de trois organisations non gouvernementales. Pour l'examen de ces demandes, le Comité s'est fondé sur les principes régissant les relations entre l'OMS et les organisations non gouvernementales.¹ Le Comité était saisi des renseignements fournis par les organisations intéressées, qui sont reproduits dans les documents EB85/NGO/1 à 3.

3. Le Comité a noté que ces demandes avaient été soigneusement examinées par le Secrétariat de l'OMS, en particulier par les administrateurs techniques désignés qui collaborent avec ces organisations non gouvernementales, et que l'on avait veillé à ce que les demandes soient conformes aux orientations générales de l'OMS et aux objectifs des programmes correspondants de l'Organisation. Les trois organisations ont également achevé avec satisfaction la période de deux ans de relations de travail avec l'OMS, tel que le stipulent les Principes. Le Secrétariat a fourni des renseignements complémentaires lorsque le Comité a eu besoin d'éclaircissements au cours des débats.

4. Les paragraphes qui suivent rendent compte des recommandations formulées par le Comité au sujet des trois demandes.

¹ Documents fondamentaux de l'OMS, 37^e éd., 1988, pp. 71-76.

a) Association mondiale pour la Réadaptation psychosociale (document EB85/NGO/1)

Avec pour membres des particuliers et des organisations dans 31 pays, cette association soutient activement le concept de la réadaptation à base communautaire des personnes souffrant de maladie mentale engendrant l'invalidité, par une étroite coopération avec ces personnes, leurs familles et le personnel de santé local, en utilisant les meilleures techniques de réadaptation psychosociale disponibles, adaptées aux circonstances locales. L'Association a organisé des stages de formation aux techniques de réadaptation psychosociales pour des participants de pays en voie de développement, et a été plusieurs fois à l'origine de l'introduction de ces techniques dans les systèmes nationaux de réadaptation à base communautaire. La collaboration de l'Association avec l'OMS inclut les apports à ces stages de formation et la préparation de matériels d'information utilisés dans le cadre du programme de l'OMS sur la santé mentale.

Le Comité a décidé de recommander au Conseil d'admettre cette organisation à des relations officielles avec l'OMS.

b) Commonwealth Association for Mental Handicap and Developmental Disabilities (document EB85/NGO/2)

Pour cette organisation, la prévention et le traitement, au stade le plus précoce possible, du handicap mental et des incapacités liées au développement représentent une solution de rechange importante aux soins de longue durée et à la réadaptation dans la communauté. Ses membres - à titre individuel, répartis dans 38 pays du Commonwealth et dans 6 autres pays (avec des Chapitres nationaux au Bangladesh et en Inde) - encouragent la recherche sur la prévention et l'amélioration des états entraînant un handicap mental et appuient les normes de soins les plus élevées. Ses activités, dont beaucoup ont été réalisées en collaboration avec l'OMS, comprennent des ateliers (principalement en Afrique et en Asie) sur les moyens de prévenir le handicap mental (en particulier la prévention et la prise en charge de l'anoxie néonatale et l'intervention précoce auprès des enfants d'âge préscolaire) ainsi que des ateliers de formation à l'intention des agents chargés de la formation des accoucheuses traditionnelles, des techniciens de laboratoire, des éducateurs d'établissements préscolaires, des instituteurs et des travailleurs sociaux. Elle a également aidé l'OMS à promouvoir l'utilisation des dossiers familiaux de santé maternelle et infantile qui peuvent aider à dépister les facteurs de risque au cours de la grossesse et à surveiller le développement et la croissance de l'enfant.

Le Comité a décidé de recommander au Conseil d'admettre cette organisation à des relations officielles avec l'OMS.

c) Union internationale des Organismes familiaux (document EB85/NGO/3)

Cette organisation s'est donnée pour mission de promouvoir tous les aspects du bien-être de la famille et, ces dernières années, elle s'est de plus en plus penchée sur les aspects sanitaires de la question. Par l'intermédiaire des organismes familiaux affiliés dans 58 pays et dans 5 organes régionaux, l'Union organise des conférences et des groupes d'étude sur les questions économiques, sociales et sanitaires. Par exemple, le thème d'une conférence en 1988 était le rôle des familles dans la promotion de la santé. Les organisations nationales membres de l'Union participent aux activités de soins de santé primaires dans certains pays africains. La collaboration avec l'OMS s'est concrétisée par un appui à la mobilisation des familles pour participer à leur propre santé et aux activités de santé communautaire; par la fourniture de matériels d'information pour la promotion de la santé (par exemple, sur les drogues, les jeunes et la famille); et par la participation aux réunions techniques de l'OMS. Il a été noté qu'en 1951, lorsque l'Union internationale avait présenté une demande d'admission aux relations officielles avec l'OMS, le Conseil avait considéré que cette organisation n'avait pas un caractère strictement médical. Toutefois, ses activités liées à la santé ont depuis revêtu une importance croissante et viennent

aujourd'hui en appui au but de la santé pour tous et aux objectifs des programmes de l'OMS correspondants.

Le Comité a décidé de recommander au Conseil d'admettre cette organisation à des relations officielles avec l'OMS.

III. REVISION DE LA LISTE DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES EN RELATIONS OFFICIELLES AVEC L'OMS (document EB85/NGO/WP/1)

5. Il a tout d'abord été rappelé qu'au moment de la préparation des révisions triennales, les organisations non gouvernementales sont invitées à fournir des renseignements sur leur collaboration avec l'OMS au cours des trois années écoulées. Les administrateurs techniques désignés de l'OMS qui sont chargés des liaisons techniques avec ces organisations et les bureaux régionaux de l'OMS ont également présenté des observations sur la collaboration de ces trois dernières années et indiqué ce qu'ils attendaient d'une coopération à l'avenir.

6. Le Comité a ensuite étudié le document EB85/NGO/WP/1 qui contient des résumés et expose les résultats de la collaboration de ces trois dernières années avec les 39 organisations non gouvernementales considérées.

7. Chaque année depuis 1978, le Conseil fait le point, à sa session de janvier, de la collaboration d'un tiers des organisations non gouvernementales en relations officielles avec l'OMS. Elles sont actuellement au nombre de 164. Pour permettre une révision méthodique, les organisations ont été classées sur le modèle de la liste ordonnée des programmes de l'OMS qui figure dans le programme général de travail. La liste complète des organisations non gouvernementales en relations officielles avec l'OMS est reproduite en annexe au présent document. Les organisations sur lesquelles portera la révision à la présente session sont indiquées en italique en regard des programmes correspondant aux domaines suivants : santé mentale; salubrité de l'environnement; technologies clinique et de laboratoire; médicaments et vaccins essentiels; qualité, sécurité et efficacité des médicaments et des vaccins; enfin, médecine traditionnelle.

8. Bon nombre de ces organisations ont apporté leur concours à différents volets de la recherche et fait bénéficier l'OMS d'un savoir scientifique considérable d'importance capitale pour son action internationale de santé. Certaines d'entre elles ont favorisé la formation de personnels de santé en accordant des bourses ou en organisant des stages de formation, souvent en coopération avec l'OMS et ses bureaux régionaux. D'autres jouent un rôle dans le domaine social et contribuent à sensibiliser davantage l'opinion aux responsabilités individuelles et collectives en matière de santé.

9. Le Comité s'est dit satisfait de la contribution que ne cessent d'apporter aux travaux de l'OMS les organisations non gouvernementales qui font l'objet de l'actuelle révision. Leur partenariat se poursuit le plus souvent de façon satisfaisante, encore que des recommandations précises aient été faites dans certains cas.

Association internationale de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et des Professions affiliées

10. La collaboration avec cette organisation est restée assez limitée ces dernières années, mais le Comité a appris qu'un plan de renforcement de cette collaboration était actuellement en cours d'exécution. C'est pourquoi, il a décidé de recommander le maintien de relations officielles. Par contre, il faudra, lors de la prochaine révision des relations avec cette organisation en 1993, prêter particulièrement attention à ce qui aura été fait.

Association internationale des Sociétés de la Mutagenèse de l'Environnement

11. La collaboration avec cette organisation a été minime ces dernières années. Toutefois, comme les questions dont elle traite touchent aux intérêts de l'OMS, le Comité a décidé de recommander que les relations officielles soient maintenues cette année. Le Secrétariat de

l'OMS prendra l'initiative de renouer les contacts, et les résultats de ces efforts seront communiqués au Conseil à sa quatre-vingt-septième session, en janvier 1991. Le Conseil décidera alors de maintenir ou non les relations officielles avec cette association.

Société internationale d'Endocrinologie

12. Les contacts avec cette organisation ont été minimes ces dernières années. Le Comité a néanmoins décidé de recommander que des relations officielles soient maintenues cette année afin de permettre au Secrétariat de l'OMS d'essayer à nouveau de rétablir des relations de travail. Les résultats seront communiqués au Conseil à sa quatre-vingt-septième session, en janvier 1991, et celui-ci décidera alors de maintenir ou non des relations officielles avec cette société.

IV. DIVERS

13. Le Comité a appris, suite aux renseignements communiqués au Secrétariat de l'OMS par l'Organisation internationale des Unions de Consommateurs (OIUC), que les vues exprimées dans un document en "distribution restreinte" étudié par le Comité à la quatre-vingt-troisième session du Conseil, en janvier 1989, avaient été abusivement utilisées par des tiers. Le Comité a également été informé de la position prise par l'OIUC au sujet de la décision 11¹ adoptée à la quatre-vingt-troisième session du Conseil qui avait demandé que le Directeur général appelle l'attention de cette organisation "sur la nécessité d'adopter, pour toutes les activités menées en collaboration avec l'OMS, un style d'action conforme aux Principes régissant les relations entre l'Organisation mondiale de la Santé et les organisations non gouvernementales."

14. Le Comité a pris acte de la position de l'OIUC. Il s'est par ailleurs déclaré préoccupé de l'utilisation abusive qui a été faite d'un document en distribution restreinte destiné au Conseil. Le Comité a été informé que le Directeur général a pris les dispositions voulues.

V. RESOLUTION ET DECISION PROPOSEES

Le Comité a décidé de recommander que le Conseil soit saisi, pour examen, des projets de résolution et de décision ci-après :

Projet de résolution

Relations avec les organisations non gouvernementales

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Comité permanent des Organisations non gouvernementales,

DECIDE d'établir des relations officielles avec les organisations non gouvernementales suivantes :

Association mondiale pour la Réadaptation psychosociale
Commonwealth Association for Mental Handicap and Developmental Disabilities
Union internationale des Organismes familiaux.

¹ Document EB83/1989/REC/1, p. 32.

Projet de décision

Révision de la liste des organisations non gouvernementales en relations officielles avec l'OMS

Le Conseil exécutif, après avoir examiné le rapport de son Comité permanent des Organisations non gouvernementales, a décidé de maintenir des relations officielles avec les 39 organisations non gouvernementales dont le cas a été examiné à la présente session, et il a remercié ces organisations de leur précieuse contribution à l'activité de l'OMS. En ce qui concerne l'Association internationale de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et des Professions affiliées, le Conseil a demandé que de nouvelles mesures soient prises pour stimuler et renforcer la collaboration moyennant un plan de travail et qu'il lui soit fait rapport sur les progrès accomplis lors de la prochaine révision concernant cette organisation, c'est-à-dire en 1993. En ce qui concerne l'Association internationale des Sociétés de la Mutagenèse de l'Environnement et la Société internationale d'Endocrinologie, le Conseil a demandé que l'on déploie des efforts particuliers pour stimuler la collaboration avec ces organisations et qu'il lui en soit rendu compte à sa quatre-vingt-septième session en janvier 1991, date à laquelle le Conseil décidera, en fonction des résultats obtenus, de maintenir ou non les relations officielles.

LISTE DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES EN RELATIONS OFFICIELLES
AVEC L'OMS SELON LA LISTE ORDONNEE DES PROGRAMMES DE L'OMS

DIRECTION, COORDINATION ET GESTION

2. Développement et direction d'ensemble des programmes de l'OMS

2.3 Développement d'ensemble des programmes

Fédération internationale pour le Traitement de l'Information

2.4 Coordination extérieure pour le développement sanitaire et social

Organisation internationale des Unions de Consommateurs
Mouvement des Médecins du Monde contre la Guerre nucléaire
Union interparlementaire
Conseil national pour la Santé internationale
OXFAM

INFRASTRUCTURE DES SYSTEMES DE SANTE

3. Développement des systèmes de santé

3.1 Appréciation de la situation sanitaire et de ses tendances

Association du Transport aérien international
Association internationale d'Epidémiologie
Fédération internationale des Associations du Dossier de Santé
Organisation internationale de Normalisation

3.3 Recherche sur les systèmes de santé

Association internationale de Sociologie

3.4 Législation sanitaire

Académie internationale de Médecine légale et de Médecine sociale

4. Organisation de systèmes de santé fondés sur les soins de santé primaires

Fondation internationale pour la Médecine et la Recherche en Afrique
Fondation Aga Khan
Commission médicale chrétienne
Association médicale du Commonwealth
Comité international de la Croix-Rouge
Conseil international des Services juifs de Bienfaisance et d'Assistance sociale
Conseil international d'Action sociale
Conseil international des Femmes
Fédération internationale d'Ingénierie hospitalière
Fédération internationale de Médecine préventive et sociale
Fédération internationale des Hôpitaux
Union internationale des Architectes
Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
Medicus Mundi Internationalis (Organisation internationale de Coopération pour la Santé)
Fédération mondiale des Associations de la Santé publique
Vision mondiale internationale

5. Personnels de santé

Collège international des Chirurgiens
Comité international catholique des Infirmières et Assistantes médico-sociales
Confédération internationale des Sages-Femmes
Conseil international des Infirmières
Fédération internationale des Associations d'Etudiants en Médecine
Fédération internationale des Collèges de Chirurgie
Association internationale des Femmes Médecins
Réseau des établissements de formation en sciences de la santé orientés vers les besoins de la communauté
Fédération mondiale pour l'Enseignement de la Médecine
Organisation mondiale des Collèges nationaux, Académies et Associations académiques des Généralistes et des Médecins de Famille

6. Information du public et éducation pour la santé

Union internationale d'Education pour la Santé
Fédération mondiale des Associations des Nations Unies
Organisation mondiale du Mouvement scout

SCIENCE ET TECHNOLOGIE DE LA SANTE - PROMOTION DE LA SANTE

7. Promotion et développement de la recherche

Conseil des Organisations internationales des Sciences médicales
Conseil international des Unions scientifiques
Union internationale des Sciences biologiques

8. Protection et promotion de la santé en général

8.1 Nutrition

Union internationale des Sciences de la Nutrition

8.2 Santé bucco-dentaire

Fédération dentaire internationale

8.3 Prévention des traumatismes

Association internationale de Médecine des Accidents et du Trafic
Société internationale de Soins aux Brûlés
Société médicale internationale de Paraplégie

9. Protection et promotion de la santé de groupes de population particuliers

9.1 Santé maternelle et infantile, planification familiale comprise

9.2 Recherche en reproduction humaine

Association internationale pour la Santé de la Mère et du Nouveau-Né
Fédération internationale d'Action familiale
Fédération internationale des Sociétés de Fertilité
Fédération internationale de Gynécologie et d'Obstétrique
Association internationale de Pédiatrie
Fédération internationale pour la Planification familiale
Fédération internationale des Industries des Produits diététiques incluant tous les Aliments de l'Enfance

Union internationale d'Hygiène et de Médecine scolaires et universitaires
 Conseil de la Population
 Save the Children Fund (Royaume-Uni)
 Assemblée mondiale de la Jeunesse
 Association mondiale des Guides et des Eclaireuses

9.3 Santé des travailleurs

Association internationale de Médecine agricole et de Santé rurale
 Association internationale d'Ergonomie
 Fédération internationale des Syndicats de Travailleurs de la Chimie, de l'Energie et
 des Industries diverses
 Commission internationale de la Médecine du Travail

9.4 Santé des personnes âgées

Centre international de Gérontologie sociale
 Fédération internationale de la Vieillesse

10. Protection et promotion de la santé mentale

*Collegium Internationale Neuro-Psychopharmacologicum
 Association internationale de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et des
 Professions affiliées
 Association internationale pour la Prévention du Suicide
 Organisation internationale de Recherche sur le Cerveau
 Commission internationale pour la Prévention de l'Alcoolisme et de la
 Pharmacodépendance
 Conseil international sur les Problèmes de l'Alcoolisme et des Toxicomanies
 Fédération internationale des Associations de la Sclérose en Plaques
 Ligue internationale contre l'Epilepsie
 **Société internationale pour la Recherche biomédicale sur l'Alcoolisme
 Société internationale pour l'Etude du Développement du Comportement
 Commission mixte sur les Aspects internationaux de l'Arriération mentale
 Fédération mondiale pour la Santé mentale
 Fédération mondiale de Neurologie
 Fédération mondiale des Sociétés de Neurochirurgie
 Association mondiale de Psychiatrie

11. Promotion de la salubrité de l'environnement

**Conseil de l'Industrie pour le Développement
 Association interaméricaine de Génie sanitaire et de l'Environnement
 Association internationale des Sociétés de la Mutagenèse de l'Environnement
 Association internationale pour la Recherche sur la Pollution des Eaux et sa Maîtrise
 Fédération internationale d'Astronautique
 Fédération internationale pour l'Habitation, l'Urbanisme et l'Aménagement des
 Territoires
 *International Life Sciences Institute
 Société internationale de Biométéorologie
 Association internationale pour les Résidus solides et le Nettoyement des Villes
 Union internationale pour la Conservation de la Nature et de ses Ressources
 Union internationale des Villes et Pouvoirs locaux
 Association internationale des Distributions d'Eau

* Admise en 1988 - n'a pas fait l'objet d'une révision en 1990.

** Admise en 1989 - n'a pas fait l'objet d'une révision en 1990.

12. Technologie diagnostique, thérapeutique et de réadaptation

- 12.1 Technologie clinique, radiologique et de laboratoire pour les systèmes de santé fondés sur les soins de santé primaires
- 12.2 Médicaments et vaccins essentiels
- 12.3 Qualité, sécurité et efficacité des médicaments et des vaccins
- 12.4 Médecine traditionnelle

****Association pharmaceutique du Commonwealth**

Association internationale des Techniciens de Laboratoire médical

Comité international de Standardisation en Hématologie

Conseil international des Sciences de l'Animal de Laboratoire

Fédération internationale de Chimie clinique

Fédération internationale du Génie médical et biologique

Fédération internationale de l'Industrie du Médicament

Fédération internationale pharmaceutique

Société internationale de Transfusion sanguine

Société internationale d'Endocrinologie

Société internationale d'Hématologie

Union internationale de Pharmacologie

Union internationale de Chimie pure et appliquée

Fédération mondiale des Associations des Centres de Toxicologie clinique et des Centres Anti-poisons

Fédération mondiale de l'Hémophilie

Fédération mondiale des Fabricants de Spécialités grand public

Fédération mondiale des Sociétés d'Anesthésiologistes

Commission internationale des Unités et des Mesures de Radiation

Commission internationale de Protection radiologique

Commission électrotechnique internationale

Association internationale de Radioprotection

Association internationale des Techniciennes et Techniciens diplômés en Electroradiologie médicale

Société internationale de Radiologie

Fédération mondiale de Médecine et de Biologie nucléaires

12.5 Réadaptation

Association internationale de Logopédie et Phoniatrie

Fédération internationale du Thermalisme et du Climatisme

Fédération internationale des Sociétés d'Oto-rhino-laryngologie

Fédération internationale de Médecine physique et de Réadaptation

Société internationale de Chirurgie orthopédique et de Traumatologie

Rehabilitation International

Confédération mondiale de Physiothérapie

Fédération mondiale des Sourds

Fédération mondiale des Ergothérapeutes

Fonds monétaire mondial de Rééducation fonctionnelle

Fédération mondiale des Anciens Combattants

SCIENCE ET TECHNOLOGIE DE LA SANTE - LUTTE CONTRE LA MALADIE

13. Lutte contre la maladie

Christoffel-Blindenmission

Assemblée des Directeurs des Instituts de Médecine tropicale d'Europe

** Admise en 1989 - n'a pas fait l'objet d'une révision en 1990.

Helen Keller International, SA
Académie internationale de Pathologie
Organisation mondiale contre la Cécité
Association internationale des Registres du Cancer
Association internationale d'Hydatidologie
Association internationale des Lions Clubs
Association internationale pour l'Etude du Foie
Association internationale pour l'Etude de la Douleur
Organisation internationale des Systèmes de Surveillance des Anomalies congénitales
Conseil international des Sociétés de Pathologie
Association internationale de Lutte contre la Mucoviscidose
Fédération internationale du Diabète
Fondation internationale pour les Yeux
Fédération internationale des Sociétés d'Ophtalmologie
Fédération internationale de Médecine sportive
Groupement international des Associations nationales de Fabricants de Produits
agrochimiques
Ligue internationale contre le Rhumatisme
Association internationale contre la Lèpre
Organisation internationale contre le Trachome
Société internationale de Chimiothérapie
Société et Fédération internationale de Cardiologie
Société internationale de Mycologie humaine et animale
Union internationale contre le Cancer
Union internationale des Sociétés d'Immunologie
Union internationale des Sociétés de Microbiologie
Union internationale contre la Tuberculose et les Maladies respiratoires
Union internationale contre les Maladies vénériennes et les Tréponématoses
Rotary International
Association mondiale des Sociétés de Pathologie (anatomique et clinique)
Union mondiale des Aveugles
Fédération mondiale des Parasitologues
Ligue mondiale contre l'Hypertension
Association mondiale vétérinaire

- - -